



climatmundi

Foyers de cuisson à haut rendement en Erythrée

Ce projet fournit des foyers de cuisson à haut rendement à des populations d'Erythrée à faibles ressources. Porteur du projet : Energy Research and Training Centre (ERTC), qui fait partie du Département de l'Energie du Gouvernement d'Erythrée. La préservation du peu d'arbres restant en Erythrée est cruciale pour ce pays qui, à mi-chemin entre les régions arides et semi-arides du Sahel, a été pratiquement entièrement déforesté. La dégradation des sols et de leur fertilité due à la déforestation est extrêmement sévère. D'autre part, la pression sur les arbres et forêts restantes est énorme, puisqu'on estime à 82% la part des ressources énergétiques constituées par la biomasse et principalement le bois.

Focus...

Les foyers traditionnels sont dangereux et produisent beaucoup de fumée. Ils sont difficiles à allumer, nécessitant de grande quantité de kérosène et de longs efforts pour souffler dessus. Leur rendement énergétique est très mauvais.

Le projet a pour but de généraliser l'utilisation de foyers de cuisson à haut rendement économisant plus de 50% de bois de cuisson. L'architecture du four a été mis au point par Debesai Gebrehiwet, le Directeur de l'ERTC, qui s'est surtout attaché à optimiser la circulation de l'air. Le foyer fonctionne aussi bien avec des grosses pièces de bois qu'avec des résidus (feuilles, brindilles) si bien que les utilisateurs peuvent ramasser des branches plutôt que de couper des arbres. Le temps consacré à la collecte de bois de feu est également notablement réduit.

En collaboration avec l'Association Nationale des Femmes, l'ERTC forme des femmes à la construction des foyers et paye ensuite ces femmes pour transmettre ces compétences à d'autres femmes. 10 000 foyers sont installés chaque année. Chaque foyer à haut rendement réduit les émissions de CO₂ de 3 tonnes.

Les calculs des réductions de CO₂ sont effectués par le Berkeley Lab, de l'Université de Californie, selon une méthodologie basée sur les outils mis au point par la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).



Le projet permet une économie de

30 000

tonnes de CO₂ par an.

Type de crédits



Attestation de conformité du 03/10/2011